



**Commission Permanente du 7 septembre 2009**

**Conseil Régional de Bretagne**

**Salle Martenot**

Étaient présents:

Messieurs Jean-René MARSAC, Conseiller Régional de Bretagne – Camille RIGAUD, Eaux et rivières de Bretagne – Claude DELABROSSE, Maison de la Consommation et de l'Environnement d'Ille et Vilaine — Hervé PONTHEUX, Agence de l'eau Loire Bretagne

Étaient excusés :

Mesdames Annie DAVY, Maire de Bédée - Christine LELIEVRE, Maire de Sévérac - Martine PINARD, MISE d'Ille et Vilaine.

Messieurs André PIQUET, Maire de Bohal – Michel DEMOLDER, Président du Syndicat Intercommunal de Bassin Versant de la Seiche Aval – Marcel LE BOTERFF, Maire d'Elven - Thierry TRAVERS, Président du Syndicat Intercommunal du Chevré – Aimé CHAUVIN, Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique - Joseph MENARD, Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine – Patrick BERTRAND, MISE du Morbihan – Serge LE DAFNIET, DIREN Bretagne - MISE de Loire-Atlantique.

Assistaient également :

Madame Françoise JEHANNO, Conseil Général du Morbihan – Anne RICHOU, Conseil Général d'Ille et Vilaine.

Monsieur Yvon BERHAULT, MISE des côtes d'Armor – Michel ALLANIC, Directeur Général des Services de l'I.A.V - Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint de l'I.A.V et Secrétaire de la CLE du SAGE Vilaine.

## **Relevé de décisions**

**1- Compte rendu des sessions de formation des Élus.** Information suivant la note distribuée en séance. Interrogation sur le retour de satisfaction (questionnaire à mettre au point).

**2- Arrêtés préfectoraux Nitrates.** Analyse et note, accompagnée de cartes à présenter devant la CLE du 21 septembre. Prévenir les services de l'État sur cette présentation.

**3- Planning des contractualisations.** Pour la partie Bretagne, il faut noter qu'il s'agit d'un volet annuel d'un programme voté dans son ensemble. Calendrier difficile à tenir pour Pays de la Loire. Une présentation des grandes lignes des contractualisations et des avant-projets sera faite aux membres de la CLE le 21 septembre avec la possibilité de retour en CP pour ajustements de détail.

**4- Étude sur la stratégie de révision du SAGE.** Point sur la note du Bureau d'études ISL Ingénierie concernant le planning des rendez-vous. Voir points suivants sur l'organisation des prochaines CLE.

**5- CLE du 21 septembre.** Le tableau de bord ne pourra être présenté, mais servira d'introduction à la CLE « spéciale étude stratégique ».

Ordre du jour réduit :

- arrêtés nitrates ;
- contractualisations ;
- bilan des sessions de formation aux Elus
- présentation de l'organisation de la CLE « spéciale étude stratégique ».
- visite des sources de la Vilaine.

Il est souhaitable de donner une certaine importance médiatique (avec CG Mayenne) à cette visite symbolique.

**6 CLE du 11 décembre.** Cette CLE qui se tiendra sur une journée entière (à Rennes) sera consacrée à la stratégie de révision du SAGE. Cette CLE sera précédée d'une CP le 13 novembre, pour caler définitivement l'ordre du jour. Première proposition d'ordre du jour :

- Intro : tableau de bord et rappel objectifs DCE;
- présentation des résultats d'enquête et du cadre de la révision par ISL;
- travail en ateliers ;
- déjeuner ;
- retour en session plénière, introduction ISL, compte rendu des ateliers ;
- travail de synthèse sur les orientations à donner au SAGE

#### **7 Avis sur dossiers autorisation.**

- **n° 16 : Assainissement des Eaux Pluviales sur Breal-Sous-Montfort :** Avis globalement favorable, mais la CP s'interroge sur le travail de la commune vis-à-vis de son plan de désherbage ;

**n° 17 : Schéma directeur des eaux pluviales à Betton et n°18 : Schéma directeur des eaux pluviales à Breteil :** Avis favorable, remarque en 17 sur la nécessaire densification de l'urbanisme;

**n°19 : Régularisation IOTA projet d'irrigation sur le site de Brancheleux à Allaire et n°20 : Régularisation IOTA projet d'irrigation sur le site du Plessis-Rivault à Allaire :** débat et vote (2 contre, 1 abstention, 3 pour) non-conformité au SAGE, mais louable souci de régularisation et de déconnection des prélèvements souterrains des eaux superficielles. Avis à rédiger et à adresser à tous les membres de la CP.